

INFORMATION PRESSE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective



Prospective des métiers et des qualifications : Quelle démarche suivre à l'échelon régional ?

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et le Céreq formule six recommandations pour mettre en œuvre un exercice de prospective des métiers et des qualifications réalisés au niveau régional

La capacité d'expertise technique sur la prospective des métiers et des qualifications est devenue, avec le renforcement de la décentralisation et le rapprochement des logiques d'intervention entre formation et emploi, un enjeu important pour les acteurs régionaux. Les besoins et les attentes sont multiples, et vont croissant. Ils interpellent à la fois les services d'étude et les structures d'observation, mais également les décideurs et commanditaires de ces démarches.

Face à une telle montée de la demande et des besoins, quel est l'état des lieux des ressources techniques et des compétences existantes ? Sur quels critères choisir un outil plutôt qu'un autre, pour répondre à quelle question, pour animer quel type de débat entre les institutions ? Sur toutes ces questions, le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques peuvent être utilement mobilisés.

C'est dans cette optique que le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a souhaité réunir un groupe de travail autour de la prospective des métiers et des qualifications au niveau régional et a sollicité le Céreq pour le co-animer.

Le présent document méthodologique s'appuie sur les travaux de ce groupe de travail. **Il fait un état des lieux des démarches et outils de prospective régionale**, sélectionne les plus représentatifs d'entre eux dans la perspective de repérer les enjeux, les sources utilisées, les méthodes, la capacité à maintenir, développer et transférer la démarche. **Il mutualise les bonnes pratiques et identifie des pistes d'amélioration**, en particulier en ce qui concerne l'articulation entre les exercices nationaux et les travaux régionaux.

Des propositions sont faites afin d'améliorer l'usage des exercices de prospective des métiers et des qualifications réalisés au niveau régional :

- **Recommandation n°1** : Renforcer l'articulation entre prospective régionale et élaboration des politiques et des orientations pluriannuelles régionales
- **Recommandation n°2** : Renforcer les échanges autour des différents types de prospectives régionales (métiers et qualifications, développement économique, aménagement du territoire...)

- **Recommandation n°3** : Combiner diagnostic préalable, approches quantitatives et qualitatives
- **Recommandation n°4** : Développer les échanges entre la prospective faite au niveau national et celle réalisée au niveau régional
- **Recommandation n°5** : Mieux croiser le regard de branche et le regard régional/territorial
- **Recommandation n°6** : Développer les collaborations techniques au niveau interrégional sur des sujets d'intérêt communs : les spécificités régionales en termes de mode de recrutement, les méthodes d'estimation des projections d'emploi, les indicateurs de fragilités et potentialités des territoires...

Téléchargez le document méthodologique [sur notre site internet](#)

Plus d'informations sur notre site www.strategie.gouv.fr

Contact presse :

Jean-Michel Roullé , Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr	Joris Aubrespin , Chargé des relations presse Tél. 01 42 75 60 27 mailto:joris.aubrespin@strategie.gouv.fr
Marie-Christine Antonucci , Chargée des relations presse Céreq Tel. 04.91.13.28.94 antonucci@cereq.fr	

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.

Le Centre d'Études et de Recherche sur les Qualification (Céreq) est un expert majeur de la relation formation-emploi depuis quarante ans. Il est au cœur de beaucoup d'enjeux de la société française. Le Céreq est un établissement public qui dépend du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social.

Il assure trois principales missions : mener des études et des recherches sur les qualifications, évaluer les formations, les dispositifs et politiques publiques mis en œuvre et formuler des avis et des propositions pour les politiques publiques relevant de son champ de compétence.